

Fiduciaire Losmaz SA

AIDE-MÉMOIRE - DÉCLARATION FISCALE 2018

Dès que vous disposez de tous les éléments nécessaires à l'établissement de votre déclaration 2018, adressez-nous « l'enveloppe » de l'administration fiscale cantonale (Formule ou feuille « identifiant » et code) avec les annexes vous concernant, soit:

REVENU ET FORTUNE

- Certificats de salaire officiels de toutes vos rémunérations 2018;
- Attestations d'indemnités journalières (chômage, AI ou autres indemnités 2018);
- Attestations de rentes AVS/AI reçues en 2018;
- Attestations de rentes LPP reçues en 2018;
- Autres revenus 2018 ;
- Biens immobiliers en Suisse et/ou à l'étranger: justificatifs de vos revenus locatifs (valeur locative, taxe d'habitation) et de vos frais d'entretien d'immeuble(s) – décompte des charges;
- Attestations et relevés fiscaux pour **tous** vos comptes de banque **en Suisse et à l'étranger** (comptes d'épargne, comptes salaire, comptes de placement, comptes de dépôts, comptes titres, avec soldes et rendements au 31 décembre 2018).
- Attestations des valeurs de rachat de vos assurances-vie et de rente;

DÉDUCTIONS

- Primes assurance maladie, frais médicaux, frais dentaires et autres frais non remboursés : **récapitulatif et attestation à demander à votre caisse maladie;**
- Primes assurance-accidents,
- Justificatifs des pensions alimentaires versées ou perçues;
- Justificatifs concernant les frais de perfectionnement et de reconversion professionnels;
- Attestations de dons;
- Justificatifs de frais de garde pour enfants par des tiers < 14 ans;
- Attestations officielles des versements au 3^{ème} pilier A et/ou de rachat d'années au 2^{ème} pilier;
- Justificatifs relatifs aux dettes avec solde et intérêts passifs échus au 31 décembre 2018.

Attention, ces listes sont purement indicatives. Pour plus de précisions, merci de vous référer à la copie de votre dernière déclaration et nous communiquer toute modification.

Vous pouvez nous adresser directement tous vos documents et nous vous indiquerons les éléments manquants, ou, seulement en cas de nécessité, fixer un rendez-vous avec un de nos collaborateurs.